

INTEL

CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONCOURS EN LIGNE

Jeu gratuit et sans obligation d'achat. Vous n'augmenterez pas vos chances de gagner en effectuant un achat ou un paiement quelconque.

CONDITIONS GÉNÉRALES

La Société organisatrice vous offre la possibilité de gagner un lot comme indiqué dans la section 6 (le « Lot »). Veuillez lire attentivement les Conditions générales ci-dessous du présent Jeu et en conserver un exemplaire à titre d'information. La participation au Jeu implique pour tout participant l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions générales.

1. SOCIÉTÉ ORGANISATRICE

La société organisatrice du Jeu est Intel Corporation, 2200 Mission College Blvd, Santa Clara, CA 95052-8119 (ci-après la « Société organisatrice »).

2. ÉLIGIBILITÉ

- a. Le cadeau est ouvert uniquement aux résidents majeurs à la date de la promotion dans les pays / régions suivants : Royaume-Uni (Angleterre, Pays de Galles, Écosse et Irlande du Nord), États-Unis d'Amérique (résidents légaux des 50 États-Unis, district de Columbia), Canada (hors résidents du Québec), Australie (hors NSW), France, Allemagne, Inde, Taïwan, Corée du Sud, Russie, Suède, Norvège et Danemark. Et sont membres du programme Intel Gaming Access
- b. Ne sont pas autorisés à participer au Jeu, les membres du personnel de la Société organisatrice, de sa société mère, de ses sociétés affiliées, filiales, distributeurs, agences de publicité et de promotion et les membres de leur famille proche (à savoir, conjoint, père ou mère, frère ou sœur, enfant et conjoints respectifs, quel que soit leur lieu de résidence) et/ou les personnes vivant sous leur toit.
- c. Les participants en ligne doivent avoir une adresse e-mail valide et il est de la responsabilité du participant d'informer le commanditaire de tout changement d'adresse e-mail. Les participants acceptent d'être liés par les conditions du présent règlement officiel et par les décisions du commanditaire, qui sont définitives et exécutoires sur toutes les questions relatives à ce concours. Les gagnants peuvent être tenus de signer et de retourner un affidavit d'admissibilité, une décharge de responsabilité et, lorsque la loi le permet, une décharge de publicité dans les 7 jours suivant la date de la première tentative de notification. Le non-respect de ce délai peut entraîner la confiscation du prix et la sélection d'un autre gagnant. L'acceptation du prix constitue la permission pour le commanditaire et ses agences d'utiliser le nom et / ou l'image du gagnant, le matériel biographique et / ou la participation (y compris une forme modifiée de la participation) à des fins publicitaires et promotionnelles dans tous les médias sans limitation géographique ou temporelle, et sans compensation supplémentaire, sauf si la loi l'interdit. En participant au concours, les participants acceptent de tenir le commanditaire, ses agences de publicité et de promotion et leurs sociétés mères respectives, filiales, sociétés affiliées, partenaires, agents représentatifs, successeurs, ayants droit, dirigeants, administrateurs et employés inoffensifs pour toute blessure ou dommage causé ou prétend être causé par la participation au concours et / ou l'acceptation ou l'utilisation de tout prix. Le commanditaire n'est pas responsable de toute erreur d'impression, typographique, mécanique ou autre dans l'impression de l'offre, l'administration du concours ou dans l'annonce du prix. Le commanditaire peut collecter des informations personnelles conformément à sa politique de confidentialité. Consultez la politique de confidentialité du Sponsor pour plus de détails sur les pratiques de collecte d'informations du Sponsor en relation avec un Concours.

- d. Intel s'engage à respecter toutes les lois, réglementations, politiques et règles d'éthique applicables. Cette l'avis vise à garantir que votre participation à ce concours ne violera aucune de ces lois, règlements, politiques ou règles. Intel ne cherche aucune promesse ou favoritisme pour lui-même ou l'un de ses affiliés en échange pour l'opportunité de participer au concours. En participant au concours, (i) vous acceptez que votre participation au concours - y compris votre acceptation de tout prix potentiel – ne violer toute loi, réglementation, politique ou règle de votre pays, état ou organisme gouvernemental; et (ii) vous certifier que tout prix potentiel n'est pas en échange d'un accord pour influencer un récent, en attente ou acte ou décision anticipé pouvant amener Intel à obtenir ou à conserver une entreprise ou une entreprise une avantage.

3. LA PÉRIODE DU CADEAU

Les participants éligibles peuvent participer à la période du concours du 29 octobre à 9 h 00 CEST au 11 décembre à 8 h 59 CEST.

4. MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pendant la période d'inscription, rendez-vous sur <https://game.intel.com/giveaway/bloodhunt> et soumettez le formulaire d'inscription officiel. Vous devrez fournir votre nom, adresse e-mail, adresse et pays de résidence. Limite d'une participation par personne. Limite d'une entrée par IP. Limite d'une entrée par appareil. Toutes les inscriptions doivent être reçues pendant la période de remise pour être éligibles. L'horloge des sponsors est l'horloge officielle du concours.

- a. Pour éviter toute ambiguïté, une seule inscription par personne de la plateforme sera acceptée. par personne, par tirage au sort. Si vous entrez plus d'une fois par plateforme, appareil ou adresse IP, votre première inscription sera acceptée et toutes les autres seront disqualifiées. Tout participant utilisant plusieurs adresses IP, appareils pour accéder à la promotion du prix sera disqualifié et tout prix sera nul. Les inscriptions qui ne sont pas entièrement conformes aux présentes conditions générales seront disqualifiées.
- b. La preuve d'un post ou d'un commentaire ne sera pas acceptée en tant que preuve du dépôt ou de la réception de la participation. Les participations incomplètes, illicites, mal acheminées ou reçues en dehors de la Période de validité du Jeu ne seront pas acceptées et vous ne serez pas inscrit au Jeu.
- c. Les inscriptions utilisant des macros, des robots, des scripts ou d'autres formes d'inscription automatique seront disqualifiées. Les inscriptions deviennent la propriété du commanditaire et ne seront pas retournées. Aucune inscription reproduite mécaniquement n'est autorisée. La preuve de soumission ne constitue pas une preuve de réception. Le commanditaire n'est pas responsable des inscriptions perdues, en retard, mutilées, mal acheminées, incomplètes, inexactes ou en port dû. En cas de litige quant à l'identité d'un participant en ligne, le prix sera attribué au titulaire autorisé du compte du compte de réseau social. Le «titulaire de compte autorisé» est défini comme la personne physique à laquelle l'adresse de réseau social est attribuée par un fournisseur de services Internet, un fournisseur de services en ligne ou une autre organisation (par exemple, une entreprise, un établissement d'enseignement, etc.).

5. SÉLECTION DES GAGNANTS

Le gagnant sera sélectionné à partir d'un tirage au sort. Le gagnant recevra les clés par e-mail à l'adresse e-mail fournie au moment de l'inscription. Le participant est responsable d'informer Intel du changement d'adresse e-mail pendant la période de remise. Le retour de tout prix / notification de prix comme non livrable peut entraîner la disqualification ou la confiscation du prix et la sélection d'un autre gagnant. Les gagnants seront informés par e-mail après le 12/17/2021.

6. DOTATIONS

- a. Les prix sont les suivants : 1 gagnant sélectionné parmi tous les participants recevra un modèle de base Razer Blade 15 - Full HD 144Hz - GeForce RTX 3060 [VDA : 1 800 \$] et 10 000 jetons Bloodhunt à utiliser sur un Battle Pass ou tout autre article de le magasin Bloodhunt. [VAD 80 \$]. La VAD totale ne doit pas dépasser 1 900 \$.
- b. Le lot n'est ni échangeable, ni cessible et il ne peut pas être échangé contre de l'argent ou un autre lot.

- c. La valeur du lot indiquée est le montant maximum. Si la valeur marchande ou commerciale d'un lot diffère de ce montant maximum, le gagnant ne recevra aucune compensation supplémentaire pour la différence.
- d. L'attribution du lot est tributaire de la disponibilité de ce dernier. La Société organisatrice se réserve le droit de remplacer un lot par un autre de valeur égale ou supérieure dans le cas peu probable où le lot initial offert ne serait plus disponible.
- e. Le prix comprend uniquement les articles spécifiquement énumérés dans le cadre du prix. Tous les prix sont attribués «tels quels» sans aucune garantie, représentation ou garantie, y compris, mais sans s'y limiter, la qualité, l'état, la qualité marchande ou l'adéquation à un usage particulier. Les gagnants doivent se tourner vers le fabricant pour toute garantie ou garantie.
- f. La Société organisatrice mettra à disposition, dès réception d'une demande écrite envoyée à <https://game.info.intel.com/winner-request-page>, le nom de famille et le pays du gagnant dans les trois (3) mois suivant la date de clôture du Jeu, toutefois aucune autre information sur les gagnants ne sera communiquée. Les participants de certains pays peuvent demander que leur nom et leur pays ne soient pas mentionnés dans l'hypothèse où ils gagneraient en contactant @intelgaming avant la date de clôture.

7. LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

Dans toute la mesure permise par les dispositions obligatoires du droit applicable, la Société organisatrice et ses sociétés affiliées, ainsi que leurs employés, responsables, directeurs, agents et représentants respectifs, n'assumeront aucune responsabilité et ne seront pas tenus d'indemniser le gagnant ou d'accepter toute responsabilité en cas de perte, dommage, blessure ou décès du participant survenant en vertu de ou en rapport avec les présentes Conditions générales et le Jeu (y compris et de manière non limitative, résultant de l'acceptation ou de l'utilisation du lot par le gagnant). Toutefois, aucune disposition des présentes Conditions générales ne limitera de quelque manière que ce soit la responsabilité d'Intel en cas de décès ou de préjudice corporel causé à un participant par sa faute ou d'une autre manière lorsque la responsabilité ne peut pas être exclue ou limitée en vertu de la loi. Vos droits ne sont pas affectés.

8. PROTECTION DES DONNÉES

Les données personnelles des participants recueillies dans le cadre du Jeu seront traitées conformément aux présentes Conditions générales et à la Politique de confidentialité d'Intel ; elles pourront être transmises à des fournisseurs tiers aux fins de l'exécution et de la livraison des lots. La Politique de confidentialité d'Intel (en anglais) peut être consultée à l'adresse suivante : intel.com/content/www/us/en/privacy/intel-privacy-notice.html

La Société organisatrice sera responsable de la collecte et de l'utilisation des données personnelles d'un participant dans le cadre de sa participation au Jeu. Aux fins de la réalisation du Jeu, les données suivantes du participant seront recueillies et traitées : nom, adresse de livraison, adresse électronique, numéro de téléphone (ci-après les « Données personnelles du participant »). Les Données personnelles du participant seront conservées aux États-Unis et seront utilisées uniquement aux seules fins de la gestion du Jeu.

Pour les participants situés en France, ce traitement des Données personnelles des participants aux États-Unis repose sur les dispositions de l'art. 6 (1), point b, du Règlement général sur la protection des données (exécution d'un contrat). Les données conservées seront supprimées dès que le Jeu sera terminé. Les Données personnelles des Gagnants des lots seront conservées jusqu'à l'expiration des délais légaux de conservation et de prescription.

Pour les résidents de l'Australie : Vos informations personnelles sont recueillies aux fins de la réalisation du Jeu. Si vous ne fournissez pas vos informations personnelles, il se peut que vous ne puissiez pas participer au Jeu. Vos informations personnelles pourront être divulguées aux prestataires de services tiers de la Société organisatrice situés à l'étranger aux États-Unis d'Amérique. La politique de confidentialité de la Société organisatrice comporte des informations sur la façon dont vous pourrez accéder à vos informations personnelles ou les corriger ou déposer une réclamation en cas de violation éventuelle de votre vie privée.

9. GÉNÉRALITÉS

- a. La décision de la Société organisatrice au sujet des questions relatives au Jeu est définitive et juridiquement contraignante et aucune contestation ne pourra être formulée.
- b. Toutes les instructions fournies au moment de la participation au Jeu font partie des Conditions générales. En cas de conflit ou d'incohérence avec toute communication (y compris la publicité ou les documents relatifs au Jeu), ce sont les présentes Conditions générales qui prévaudront.
- c. La Société organisatrice se réserve le droit, à son entière discrétion, d'éliminer ou de disqualifier tout Participant si elle estime qu'il enfreint les présentes Conditions générales ou ne respecte pas l'esprit du Jeu. Tout Participant qui tente de contourner le processus de participation ou les instructions par quelque méthode que ce soit, sera disqualifié et toute attribution de lot sera annulée.
- d. Nous ne tolérerons pas qu'une personne publie ou soit vue en train de publier sur un réseau social ou ailleurs pendant le Jeu des commentaires visant à intimider les autres participants et les partisans d'Intel forme, ou des propos méchants ou vexant visant les autres participants ou carrément notre société. Toute personne agissant de la sorte sera éliminée du Jeu.
- e. Si, pour quelque motif que ce soit, le Jeu ne peut pas se dérouler comme prévu, y compris et de manière non limitative, en raison d'une infection par un virus informatique, des bogues, d'une falsification, d'une intervention non autorisée, d'une fraude ou de toute autre cause indépendante de la volonté de la Société organisatrice qui a pour effet de corrompre ou de perturber la gestion, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement du Jeu, la Société organisatrice se réserve le droit, à son entière discrétion, d'annuler, de mettre fin, de modifier ou de suspendre le Jeu et de sélectionner les gagnants des lots comme indiqué ci-dessus, jusqu'à la date d'annulation/suspension. Cette décision sera communiquée sur le site Internet.
- f. La Société organisatrice ne sera pas tenue pour responsable de tout manquement aux obligations qui lui incombent au titre du Jeu si ce manquement est causé par un événement indépendant de sa volonté. Ces événements comprennent, notamment, la pandémie de COVID-19, les conditions météorologiques, les problèmes mécaniques, le détournement d'avions ou d'autres incidents opérationnels, les incendies, les inondations, les ouragans, les grèves, les conflits du travail, les guerres, les hostilités, les troubles politiques, les émeutes, les mouvements populaires, les accidents inévitables, la législation en vigueur ou tout autre événement constituant un cas de force majeure.
- g. La Société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable si les participations arrivent en retard, sont incomplètes ou perdues pour des raisons techniques ou autres. La Société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable en cas de dysfonctionnement des systèmes ou de survenance d'autres problèmes qui pourraient perturber la notification des gagnants ou des lots dans la mesure permise par la loi.
- h. Le commanditaire n'est pas responsable des erreurs de transmission électronique entraînant une omission, une interruption, une suppression, un défaut, un retard dans les opérations ou la transmission, le vol ou la destruction ou l'accès non autorisé ou les modifications des documents de participation, ou pour les équipements techniques, réseau, téléphoniques, électroniques, informatiques, les dysfonctionnements matériels ou logiciels ou les limitations de toute nature, ou les transmissions inexactes ou le défaut de réception des informations de participation par le commanditaire ou le présentateur en raison de problèmes techniques ou de congestion du trafic sur Internet ou sur tout site Web ou toute combinaison de ceux-ci. Si, pour une raison quelconque, la partie Internet du programme n'est pas capable de fonctionner comme prévu, y compris une infection par un virus informatique, des bogues, une falsification, une intervention non autorisée, une fraude, des pannes techniques ou toute autre cause qui corrompent ou affectent l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement de ce concours, le commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de résilier, de modifier ou de suspendre le concours. Le commanditaire se réserve le droit de sélectionner les gagnants parmi les inscriptions éligibles reçues à la date de résiliation. Les commanditaires se réservent en outre le droit de disqualifier toute personne qui altère le processus d'inscription. Le commanditaire peut interdire à un participant de participer au concours s'il détermine que ledit participant tente de saper le fonctionnement légitime du concours en tricher, piratage, tromperie ou autres pratiques de jeu déloyales ou en ayant l'intention d'abuser, de menacer ou de

harceler d'autres participants. Attention: Toute tentative par un participant d'endommager délibérément un site Web ou de nuire au fonctionnement légitime du concours est une violation des lois pénales et civiles et si une telle tentative est faite, le commanditaire se réserve le droit de demander des dommages-intérêts à un tel participant au pleine étendue de la loi.

- i. La promotion du Jeu pourra être assurée par le biais de différents sites médiatiques ou réseaux sociaux et par l'envoi de courriers électroniques, mais une seule « cagnotte » sera constituée.

Il incombe à chaque participant de communiquer des coordonnées correctes et actualisées lors de la participation au Jeu et/ou de confirmer l'acceptation de tout lot afin que son lot puisse lui être envoyé. La Société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable en cas de communication d'informations inexactes par les participants ou les gagnants empêchant l'acceptation et/ou la livraison de tout lot.

- j. Interdiction de toute participation par l'intermédiaire de tiers ou de toute participation groupée. Les participations faites par l'intermédiaire de tiers, de groupes de consommateurs ou de syndicats, celles faites en utilisant des programmes élaborés pour des participations automatisées ou d'autres moyens automatisés, de même que les participations ne répondant pas totalement aux exigences des présentes Conditions générales seront nulles et non avenues. S'il s'avère qu'un participant utilise un dispositif quelconque pour contourner cette condition, comme par exemple à titre purement indicatif, une falsification frauduleuse de données, l'utilisation de plusieurs adresses e-mail, l'utilisation de plusieurs adresses postales, un comportement frauduleux ou déloyal de l'avis de la Société organisatrice, l'utilisation d'identités autres que la sienne, la création de fausses identités ou l'utilisation de tout autre moyen automatisé, électronique, mécanique ou manuel afin d'augmenter le nombre de participations de ce participant ou tout autre comportement contraire aux présentes conditions générales, ce participant sera disqualifié et tout droit au lot sera annulé.
- k. En cas d'obligation fiscale, il incombe au gagnant d'en informer le service fiscal compétent de son gouvernement. Dans la mesure où la loi le permet, Intel Corporation et ses filiales n'assument aucune responsabilité fiscale, ni ne supportent aucun autre coût lié aux lots reçus dans le cadre du présent Jeu.
- l. Dans toute la mesure permise par les dispositions obligatoires du droit applicable, l'organisation du Jeu et l'interprétation des présentes Conditions générales seront régies par les lois des États-Unis et les participants au Jeu devront se soumettre à la compétence exclusive des tribunaux américains.

Pour toute question concernant le concours, contactez Intel sur la page de l'événement, <https://game.intel.com/giveaway/bloodhunt> Twitter ou Instagram @intelgaming

© Intel Corporation. Intel, le logo Intel et les autres marques Intel sont des marques commerciales d'Intel Corporation ou de ses filiales. D'autres noms et marques peuvent être revendiqués comme étant la propriété de tiers.